

Présentation de la Bourse de Tunis



Présentation

Gouvernance

Architecture du Marché Financier

Fonctionnement des marchés de la Bourse

Programme d'éducation Boursière

Dates clés

Notre mission :

La gestion du marché tunisien des valeurs mobilières par :

- L'admission de nouveaux titres à la Cote de la Bourse ;
- L'organisation des échanges et la cotation des titres dans les meilleures conditions d'égalité, de sécurité et de transparence ;
- La diffusion des informations boursières ;
- La promotion et le développement du marché boursier.

Nos ambitions :

- Devenir un acteur majeur dans l'économie;
- Être la voie de l'ambition des entreprises tunisiennes ;
- Participer à la diffusion la plus large de la culture de transparence et de bonne gouvernance;
- Participer au rayonnement régional et international de la Tunisie.

Nos atouts :

- Un cadre législatif et réglementaire moderne et conforme aux standards internationaux ;
- Une technologie de négociation la plus moderne;
- Un système de garantie de bonne fin des transactions ;
- Des exigences de professionnalisme, garantissant les intérêts des investisseurs ;
- Certifiée ISO 27001 : 2013, depuis 2017 référence internationale en matière de gestion de la sécurité de l'information.
- Première entreprise tunisienne certifiée ISO 20000-1: 2018 en matière de qualité de services.





Conseil d'Administration :

Composé de 12 membres élus parmi les actionnaires de la Bourse.

Comité Permanent d'Audit :

Composé de trois membres du Conseil d'Administration.

Comité de Développement :

Composé de trois membres du Conseil d'Administration.

Comité de Rémunération :

Composé de trois membres du Conseil d'Administration.

Commissaire du Gouvernement :

Représentant du Ministre des Finances.

Structure Managériale :

Direction Générale et huit Départements.

Architecture du Marché Financier

La Bourse de Tunis, se situe au cœur du marché financier où :

- **Le Conseil du Marché Financier (CMF)**, autorité de contrôle du marché, veille à la protection des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés de la Bourse ;
- Le dépositaire centrale (**Tunisie Clearing**), assure le règlement des espèces et la livraison des titres ;
- Des sociétés d'**intermédiation en Bourse** soumises à agrément du **CMF** et ayant le monopole de la négociation des titres en Bourse ;
- **Le Fonds de Garantie de Marché (FGM)** s'interpose entre les intermédiaires en Bourse pour rassurer les acteurs du marché et apporter une garantie de bonne fin des transactions ;
- **Le Fonds de Garantie Clientèle (FGC)** est destiné à couvrir les investisseurs contre les risques non commerciaux.



Fonctionnement des marchés de la Bourse

La Cote de la Bourse est réservée à la négociation des titres qui répondent aux conditions d'admission prévues par la réglementation boursière. Elle comprend les marchés suivants :

1 - La Cote :

■ Le **Marché Principal** est destiné aux grandes entreprises performantes ;

■ Le **Marché Alternatif** est destiné principalement aux petites et moyennes entreprises ayant des perspectives prometteuses et réservé aux investisseurs avertis ;

■ Le **Marché Obligataire** est réservé pour la négociation des titres de créance ;

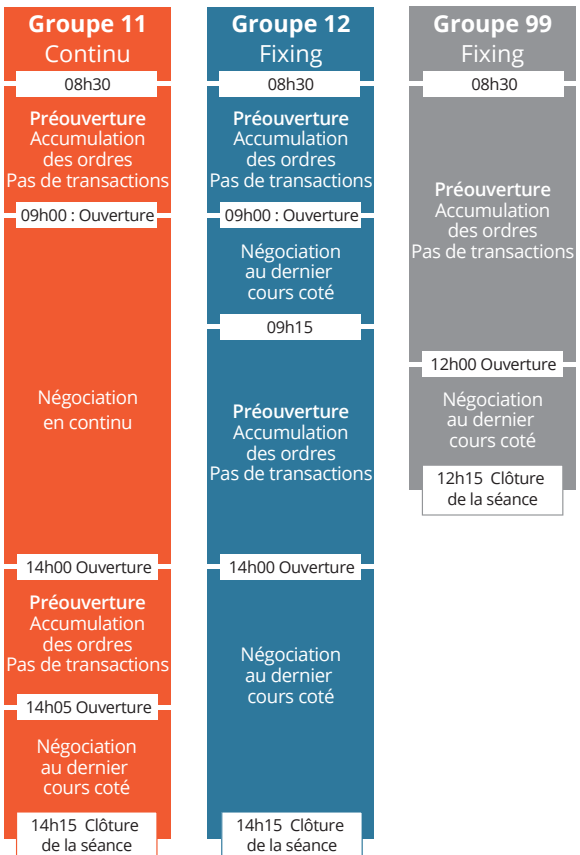
■ Le **Marché des Fonds Communs de Créances** ;

■ Le **Marché des Sukuks**.

2 - Le Hors Cote : est ouvert aux titres de sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne non admises à la Cote de la Bourse.

3 - Les transactions sur les titres des sociétés anonymes ne faisant pas appel public à l'épargne sont soumises à une formalité d'**enregistrement** en Bourse.

Horaire de cotation sur le Marché Principal





Dans le cadre de sa mission de développement du marché des valeurs mobilières et consciente que la culture boursière constitue un élément essentiel dans la promotion de la sphère financière Tunisienne, la Bourse de Tunis a pris l'initiative d'instaurer un programme de vulgarisation boursière vaste qui vise plusieurs cibles : élèves, étudiants, cadres, dirigeants, médias, professions libérales....

**Plusieurs outils de vulgarisation
ont été instaurés, à savoir :**

1 - Plateforme en ligne gratuite pour l'éducation financière (E-learning) : www.investia-academy.com

investia
academy

2 - Challenge en ligne gratuit pour se familiariser avec l'investissement en Bourse et la gestion d'un portefeuille d'actions cotées :

www.myinvestia.com

my
investia

Dates clés

- **Février 1969** : Création de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, Établissement public.
- **Novembre 1994** : Promulgation de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier qui sépare les fonctions de contrôle et de gestion du marché boursier.
- **Novembre 1995** : Création de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, Société anonyme détenue par les intermédiaires en bourse à parts égales.
- **Octobre 1996** : Mise en place du système de cotation électronique NSC.
- **Avril 1998** : Lancement de l'indice TUNINDEX (Base 1000 au 31 décembre 1997).
- **Décembre 2007** : Lancement du Marché Alternatif, dédié aux PME et passage à la version V900 du système de cotation électronique NSC.
- **Janvier 2009** : Changement du mode de calcul de l'indice TUNINDEX pour se baser sur la capitalisation flottante et arrêt de la publication de l'indice BVMT qui avait été lancé en septembre 1990.
- **Mai 2009** : Création du Fonds de Garantie de la Clientèle du marché des valeurs mobilières et des produits financiers contre les risques non commerciaux.
- **Août 2009** : Promulgation du code de prestation des services financiers aux non-résidents.
- **Décembre 2010** : Déménagement vers le nouveau siège de la Bourse aux Berges du Lac II.
- **Novembre 2012** : Organisation du premier Salon de la Bourse et des Services Financiers « INVESTIA ».
- **Janvier 2014** : Lancement du premier Challenge Boursier en ligne « Myinvestia ».
- **Mai 2014** : 2ème édition du Salon de la Bourse et des services financiers « Investia ».
- **Octobre 2015** : Adhésion à l'initiative SSE de l'Organisation des Nations Unies
- **Janvier 2017** : Certification ISO 27001 :2013 délivrée par l'AFNOR.
- **Octobre 2018** : membre à part entière à World Federation of Exchanges (WFE)
- **Juin 2019** : Célébration du 50^{ème} anniversaire de la création de la Bourse de Tunis.
- **Août 2019** : Refonte des conditions d'accès au Marché Alternatif
- **Octobre 2019** : Lancement Projet Investia Entreprise.
- **Août 2021** : Migration vers la nouvelle plateforme de cotation Optiq.
- **Décembre 2021** : Lancement du Guide de Reporting ESG.
- **Février 2022** : certification ISO 20000-1 : 2018

Dates clés